

Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique
Session Automne 2023

POL8303-40

THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

Professeur : Simon Hogue

Bureau : R-3150

Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : hogue.simon@uqam.ca

1. DESCRIPTIF DU COURS

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des principales approches théoriques en relations internationales, du réalisme classique à l'ensemble des courants post-positivistes, et de faire connaître les grands enjeux des débats épistémologiques, ontologiques et normatifs que connaît ce champ depuis les années 1980. Il propose aussi une réflexion sur l'articulation entre théorie et recherche.

2. OBJECTIFS DU COURS

Le cours situe ses objectifs d'approfondissement de la connaissance des théories en Relations internationales dans une réflexion plus large sur la théorie comme pratique. Qu'est-ce que cela signifie ? Penser la théorie comme pratique, en d'autres mots, refuser la distinction entre une théorie détachée du réel et une pratique des RI ancrée dans le monde, c'est reconnaître que notre façon de comprendre et de représenter l'international modèle le monde, car elle détermine le cadre de pratique et le cadre normatif de nos actions. En retour, nos actions renforcent une certaine construction de l'international. C'est aussi refuser la distinction entre une élite politique et intellectuelle des RI, qui constituerait les seuls acteurs pertinents du monde, et les autres, qui subiraient « l'international ». Nous sommes tous des acteurs internationaux.

Ce positionnement s'inscrit dans une épistémologie postpositiviste qui suggère, en bref, l'impossibilité d'une observation neutre et à distance du monde sociale. Le cours reconnaît également l'importance de s'attarder à la sociologie de la discipline des RI, aux dynamiques de pouvoir entre les théories/cienNEs des RI qui composent les différents caucus et groupes de l'International Studies Association, occupent des postes d'autorité dans les ministères des Affaires étrangères, les organisations internationales et les « think tanks », pour comprendre l'évolution des théories sur l'international. Comme le rappelait Kuhn, philosophe des sciences, la science ne progresse pas simplement et de façon linéaire vers l'atteinte d'une « vérité » — version contemporaine des Idées platoniciennes. Elle est plutôt composée de paradigmes concurrents qui répondent chacun à un ensemble de questions différentes et parfois irréconciliables. Un paradigme — et une théorie, à comprendre comme une représentation du monde, plutôt qu'une lunette — s'impose parce qu'il est jugé le plus pertinent et le plus légitime socialement. Comprendre cette légitimité demande de s'attarder à la sociologie des RI.

Le cours se penchera sur deux dynamiques sociales distinctes : la relation entre les représentations de l'international et l'espace public ; et les compétitions entre professionnels pour l'accès aux ressources. La première dynamique est directement liée à l'impossibilité de distinguer théorie et pratique. Dans ce contexte, l'espace public — autant celui des experts et de la presse spécialisée que celui composé par la culture populaire — devient un lieu majeur de pratique et théorisation internationales. Les représentations qui y circulent informent l'international, façonnent et légitiment nos actions en tant que citoyens ou professionnels. Comprendre cette dynamique sociale permet de nous situer dans le monde et les théories et d'approcher avec réflexivité notre relation à l'international. En d'autres mots, les théories des RI vous suivront au-delà de votre parcours universitaire. Le cours poursuit ainsi un objectif d'éducation citoyenne.

S'intéresser aux dynamiques de compétitions de ressources — financement de recherche, accès aux infrastructures, aux travailleurs et aux conférences, apparitions dans l'espace public, attention des décideurs — et de légitimité sociale — quels événements ou phénomènes veut-on comprendre ? Qui ignore-t-on ? — rappelle que théoriser l'international est un acte mené, voire monopolisé, par des acteurs professionnels. La « science » est un lieu de pouvoir avec des gagnants et des perdants, mais surtout un espace de débat et de changement. C'est pour comprendre ces changements que le cours reproduira en partie l'historiographie établie de la discipline des RI, en particulier depuis le débat néo-néo des années 1980. Par ce choix, le cours ne veut pas réifier l'Histoire de RI, mais bien mettre en lumière la domination intellectuelle américaine sur

une science qui se prétend comprendre le monde. Si certaines théories sont devenues dominantes, c'est parce que d'autres ont été tenues dans la marge. En reprenant cette historiographie, le cours veut montrer les efforts déployés pour représenter et légitimer de nouvelles réalités mondiales jusqu'alors gardées sous le silence de l'impertinence. Par extension, s'attarder à la compétition de ressources rappelle que la pertinence est un critère relatif qui s'inscrit, dans le contexte des RI, dans une étroite relation avec la reconnaissance des événements mondiaux.

En sommes, avec cette approche postpositiviste et sociologique des théories des RI, le cours poursuit les objectifs suivants : 1) approfondir les théories à travers la mise en lumière des débats intra- et inter-théoriques ; 2) faciliter la poursuite de votre parcours universitaire en fournissant les connaissances théoriques nécessaires pour la réalisation de vos recherches ; 3) renforcer vos capacités d'analyse et de synthèse et les habiletés méthodologiques nécessaires pour développer votre autonomie intellectuelle ; 4) enfin, dans une perspective sociale, mettre en lumière les défis des théories dites critiques aux prises avec un double problème dans leurs objectifs de transformation sociale : un rapport de pouvoir défavorable et l'utilisation d'un jargon spécialisé qui complexifie la communication et pousse, jusqu'à un certain point à les isoler dans un espace social clos plutôt qu'ouvert sur le monde. Bref, peut-on rendre les théories critiques digestes ?

3. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours est un séminaire : un espace de discussion. La qualité du séminaire est directement liée au degré de participation et de préparation des participantEs. Le séminaire est structuré en deux blocs. Dans le premier, d'une durée maximale d'une heure, le professeur fera une présentation magistrale — vous êtes tous invitéEs à poser des questions — sur le thème de la semaine. Cette présentation vise à mettre en contexte les textes et les thèmes dans la discipline, à éclairer certains éléments théoriques essentiels et points de vue qui ne sont pas couverts par les textes obligatoires. Le deuxième bloc, d'une durée de deux heures, laisse place à la discussion afin d'approfondir collectivement les textes. Les textes au plan de cours ne sont pas tous « canoniques », c'est-à-dire des grands classiques de la discipline. Les lectures obligatoires proposent un arbitrage entre les classiques, des textes appliqués et des textes soulevant des enjeux spécifiques. Chaque semaine, ces textes permettront de lancer des dialogues, de présenter des idées différentes, voire contradictoires, et transformatrices sur un champ de la discipline des RI, tous en demeurant le plus possible soudé dans un espace cohérent de théorisation.

Cette méthode d'enseignement signifie qu'il y a (au moins) deux choses que le cours ne fait pas. Premièrement, l'arbitrage des textes signifie que vous n'aurez pas lu, à la fin du cours, tous les « classiques ». En outre, en se restreignant aux textes qui s'identifient aux RI, le cours ne fait pas honneur à la multidisciplinarité qui se développe dans plusieurs sous-champs. Deuxièmement, en structurant le cours autour d'un espace théorique cohérent (le réalisme, le libéralisme, le constructivisme, etc.) le cours pose par la bande, plutôt que directement, les grandes questions des RI que sont, par exemple, l'État, la souveraineté, le territoire et la mobilité, l'identité, la guerre et la sécurité, l'économie politique internationale et le développement.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation	Pondération	Date
A) Processus d'apprentissage	60 %	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux séminaires • Précis de lecture et questions préparatoires • Animation d'un séminaire (en équipe) 	20 % 30 % 10 %	À toutes les séances 48 heures précédant la séance (mardi 9 h 30) À déterminer
B) Travail d'approfondissement	40 %	
<ul style="list-style-type: none"> • Problématique et bibliographie • Article scientifique 	10 % 30 %	Semaine 7 – 19 octobre Semaine 15 – 14 décembre

A) Processus d'apprentissage

Participation active aux séminaires : Une participation active lors des séminaires est attendue. La quantité ne fait pas foi de la qualité. La qualité est jugée par la précision et la pertinence des réponses, la profondeur des analyses et des questions soulevées, la capacité à dépasser les textes en les associant à la littérature ou à un événement réel. Les téléphones intelligents nuisent à une participation de qualité. L'objectif des séminaires est d'approfondir collectivement la compréhension des textes et de débattre d'idées qui ne sont jamais des « vérités ». L'erreur est humaine, les idées se transforment. Tous les points de vue exprimés dans le respect sont bienvenus. Les propos offensants et irrespectueux ne sont pas tolérés. La participation aux séminaires est évaluée de façon globale. Deux absences non motivées aux séminaires entraîneront la note de 0 % pour la participation.

Précis de lecture et questions préparatoires : La personne étudiante doit soumettre sur Moodle un texte réflexif portant sur les lectures obligatoires ainsi que d'une question préparatoire. Le texte répond à une question soumise par les responsables de l'animation du séminaire. Il ne s'agit donc pas d'un résumé, mais bien d'un texte argumenté dans lequel vous soulevez des observations, analysez des interconnexions, des contradictions, etc. entre les textes de la semaine, des semaines précédentes ou de l'actualité politique. L'objectif des précis de lecture est de développer une argumentation individuelle dans un contexte où il n'existe pas de « bonne » réponse, en plus de permettre une meilleure préparation aux séminaires. Le précis est d'une longueur de 500 mots et doit couvrir au moins 2 textes obligatoires. Le précis est évalué de façon globale. Deux précis non remis sans justification adéquate entraîneront la note de 0 %.

Animation d'un séminaire : Chaque semaine, une nouvelle équipe prendra la responsabilité de l'animation du séminaire. L'équipe identifiera les éléments clés des textes et assurera de les explorer à travers la discussion de groupe, par exemple en posant des questions ouvertes, en interrogeant directement des participantEs, en notant des contradictions ou en proposant des voies d'approfondissement. L'animation se fait toujours avec le soutien du professeur. En vue du séminaire, l'équipe devra soumettre au professeur puis au groupe une question pour le précis de lecture, au plus tard le vendredi soir précédent la séance animée. L'équipe devra lire les précis des autres étudiants et pourra utiliser les questions soumises par les collègues pour animer la discussion.

B) Travail d'approfondissement

Problématique et bibliographie : Première étape du travail d'approfondissement, la problématique présente la structure de la recherche à venir en identifiant un sujet, une problématique, une question de recherche et une thèse. Le sujet est au choix, dans la mesure où il est justifié dans le cadre des Relations internationales. La problématique est soutenue d'une bibliographie de 10 sources scientifiques (article scientifique, livre ou

chapitre de livre publiés par une presse universitaire). Les sources doivent être pertinentes : vous permettre de situer votre sujet dans la littérature et de soulever une question en lien avec un de ses angles morts. C'est là le défi de la problématique. Une problématique sans référence est nécessairement incomplète puisqu'elle ne peut pas situer le sujet dans le champ de la connaissance. La problématique est d'une longueur de 1000 mots (plus la bibliographie). Une grille détaillée vous sera remise à la semaine 3. La problématique et la bibliographie sont à remettre à la semaine 7.

Article scientifique : Le travail final reprend la forme de l'article scientifique. L'article scientifique constitue le corpus principal du cours et son écriture, un des objectifs finaux de la maîtrise. Le travail final vous demande de faire le même exercice scientifique de production et de communication universitaire. L'article scientifique reprend chacune des sections traditionnelles d'un texte scientifique : page titre, résumé (abstract), introduction, développement, conclusion. Il fait au total 6000 à 8000 mots, incluant la page titre, le résumé (abstract), la bibliographie, les notes de bas de page. Une grille détaillée sera remise à la semaine 9. L'article scientifique est à remettre à la semaine 15.

Normes de présentation pour les deux composantes du travail d'approfondissement

Les travaux doivent respecter les normes suivantes : interlignes et demi ou double ; toutes marges (haut, bas, droite et gauche) à 2,5 cm, police Times New Roman, taille 12. Les sources sont présentées selon le format (auteur, date), et la bibliographie doit respecter un des formats suivants : APA, Chicago ou MLA. Les travaux doivent être remis en deux versions : une version papier, et une version numérique envoyée à mon adresse courriel hogue.simon@uqam.ca.

La qualité de la langue est scrupuleusement évaluée, selon la grille suivante. Assurez-vous d'utiliser un logiciel de correction du français (type *Antidote*).

Nombre moyen de fautes par page	Pénalité
6 fautes	10 %
5 fautes	6 %
4 fautes	4 %
3 fautes	2 %

Chaque jour de retard entraîne une pénalité de 10 % de la valeur totale de l'évaluation, incluant les jours de fin de semaine.

Aucune fraude scolaire et inconduite académique ne sera tolérée. Tout incident sera géré en conformité avec le [Règlement 18 sur les infractions de nature académique](#).

5. CALENDRIER DES SÉANCES

* Les textes « À lire » sont obligatoires. Les textes « Pour en savoir plus » sont complémentaires.

** Les textes sont disponibles par le biais de la bibliothèque de l'UQAM.

*** Les textes peuvent être modifiés pendant la session.

SEMAINE	THÈMES / LECTURES / ÉVALUATIONS
<p style="text-align: center;">1 Jeudi 7 septembre</p>	<p style="text-align: center;">INTRODUCTION AU SÉMINAIRE DE THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Smith, Steve. 2004. « Singing Our World into Existence: International Relations Theory and September 11. » <i>International Studies Quarterly</i> 48 (3): 499–515. → sur l'invisibilité de la souffrance en RI • Foucault, Michel. 1971. <i>L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970</i>. Paris : Éditions Gallimard. → réflexion sur la définition de théorie et discipline • Zalewski, Marysia. 1996. « “All these theories yet the bodies keep piling up”: theory, theorists, theorising. » Dans <i>International theory: positivism and beyond</i>. Sous la direction de Steve Smith, Ken Booth, et Marysia Zalewski. Cambridge: Cambridge University Press → la théorie comme pratique

<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">Jeudi 14</p> <p style="text-align: center;">septembre</p>	<p style="text-align: center;">CARTOGRAPHIER LA DISCIPLINE DES RI : QUEL PROJET SCIENTIFIQUE ?</p> <p>À lire : lectures préparatoires (85 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • D’Aoust, Anne-Marie. 2017. « International Relations as a Social Science. » Dans <i>Oxford Research Encyclopedia of International Studies</i>. Sous la direction de R Marlin-Bennett. https://oxfordre.com/internationalstudies/view/10.1093/acrefore/9780190846626.001.0001/acrefore-9780190846626-e-243. • Agathangelou, Anna M., and L. H. M. Ling. 2004. “The House of IR: From Family Power Politics to the Poisies of Worldism.” <i>International Studies Review</i> 6 (4): 21–50. • Howell, Alison, and Melanie Richter-Montpetit. 2023. “Upholding disciplinary whiteness: The #SdScandal, gender and international relations’ critical turn.” <i>Security Dialogue</i> 54 (4): 313–36. <p>Espace public et pertinence actuelle : Qui est respectable ? Les RI (et l’université) sont-elles devenues « woke » ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Waever, Ole. 1996. “The Rise and Fall of the Inter-paradigm Debate.” Dans <i>International Theory: Positivism and Beyond</i>. Sous la direction de Steve Smith, Ken Booth, et Marysia Zalewski, 149–85. Cambridge: Cambridge University Press. → pour une historiographie devenue « classique » • Lake, David A. 2016. « White Man’s IR: An Intellectual Confession. » <i>Perspectives on Politics</i> 14 (4): 1112–22. → retour introspectif sur les dynamiques de pouvoir dans la discipline • Sondarjee, Maïka. 2023. « Decentering the Western Gaze in International Relations: Addressing Epistemic Exclusions in Syllabi in the United States and Canada. » <i>Millennium: Journal of International Studies</i>. https://doi.org/10.1177/03058298231171615. → les exclusions dans la pratique de l’enseignement des RI • Bartelson, Jens. 2006. « Y a-t-il encore des relations internationales ? » <i>Études internationales</i> 37 (2): 241–56. → débat sur la pertinence de la discipline • Corry, Olaf. 2022. « What’s the point of being a discipline? Four disciplinary strategies and the future of International Relations. » <i>Cooperation and Conflict</i> 57 (3): 290–310. → débat sur la pertinence de la discipline • Acharya, Amitav. 2014. « Global International Relations (IR) and Regional Worlds. » <i>International Studies Quarterly</i> 58 (4): 647–59. → pour une discipline réellement mondiale
--	---

THÉORIES DOMINANTES : CŒUR THÉORIQUE / CENTRE SOCIOLOGIQUE

RÉALISME : L'ÉTAT EST UN LOUP POUR L'ÉTAT

Évaluation :

- Remise de la grille détaillée pour la problématique et la bibliographie

À lire : lectures préparatoires (75 p.)

- Gilpin, Robert. 1981. "The Nature of International Political Change" *War and Change in World Politics*. 9–49. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lake, David A. 2007. "Escape from the State of Nature: Authority and Hierarchy in World Politics." *International Security* 32 (1): 47–79.

Espace public et pertinence actuelle :

Les dynamiques de puissances États-Unis — Chine démontrent-elles la pertinence universelle de l'étude de la réalité du pouvoir ?

3
Jeudi 21
septembre

Pour en savoir plus : lectures complémentaires

- Waltz, Kenneth N. 1979. « Political Structures » et « Anarchic Structure and Balances of Power » *Theory of International Politics*. 38-78. Reading, MA: Addison-Wesley. → le néoréalisme
- Rose, Gideon. 1998. « Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy. » *World Politics* 51 (1): 144–72. → le réalisme néoclassique
- Jervis, Robert. 1998. « Realism in the Study of World Politics. » *International Organization* 52 (4): 971–91. → sur la pertinence du réalisme
- Keohane, Robert O, dir. 1986. *Neorealism and Its Critics*. New York: Columbia University Press. → compilation de critiques classiques de la théorie de Waltz
- Enloe, Cynthia. 1996. « Margins, Silences, and Bottom Rungs: How to Overcome the Underestimation of Power of Study of International Relations. » Dans *International Theory: Positivism & Beyond*. Sous la direction de Steve Smith, Ken Booth, et Marysia Zalewski, 186–202. Cambridge: Cambridge University Press. → sur la nécessité de voir le pouvoir au-delà de l'État
- Agnew, John, et Stéphane Dufoix. 2014. « Le piège territorial: Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales. » *Raisons politiques* 54 (2): 23. → critique du statocentrisme

<p style="text-align: center;">4 Jeudi 28 septembre</p>	<p style="text-align: center;">LIBÉRALISME : INSTITUTIONS INTERNATIONALES, MULTILATÉRALISME ET GOUVERNANCE (AVEC ET PAR-DELÀ LES ÉTATS)</p> <p>À lire : lectures préparatoires (88 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deudney, Daniel, and G John Ikenberry. 1999. "The nature and sources of liberal international order." <i>Review of International Studies</i> 25 (02): 179–96. • Moravcsik, Andrew. 1997. "Taking preferences seriously: A liberal theory of international politics." <i>International Organization</i> 51 (4): 513–53. • Rosenau, James N. 1992. "Governance, Order, and Change in World Politics." Dans <i>Governance without Government: Order and Change in World Politics</i>. Sous la direction de James N Rosenau et Ernst-Otto Czempiel, 1–29. Cambridge: Cambridge University Press. <p>Espace public et pertinence actuelle : Conseil de sécurité, Conférence sur les changements climatiques... à quoi bon perdre son temps avec les organisations internationales ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nye, Joseph, et Robert Keohane. 1971. "Transnational Relations and World Politics: an Introduction." <i>International Organization</i> 25 (3): 329–49. → précurseur de la théorie de l'interdépendance complexe • Keohane, Robert O. 1984. <i>After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy</i>. New Haven: Princeton University Press. → théorisation du néolibéralisme institutionnel • Krasner, Stephen D. 1982. « Structural Causes and Regime Consequences: Regimes as Intervening Variables. » <i>International Organization</i> 36 (2): 185–205. → les régimes • Martin, Lisa L., et Beth A. Simmons. 1998. « Theories and Empirical Studies of International Institutions. » <i>International Organization</i> 52 (4): 729–57. → survol de l'institutionnalisme en RI • Koremenos, Barbara, Charles Lipson, et Duncan Snidal. 2001. « The Rational Design of International Institutions. » <i>International Organization</i> 55 (4): 761–99. → les organisations internationales comme choix rationnel • Walters, William. 2004. « Some Critical Notes on 'Governance.' » <i>Studies in Political Economy</i> 73: 27–46. → critique de Rosenau
---	--

<p style="text-align: center;">5 Jeudi 5 octobre</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSTRUCTIVISME : LA SOCIALISATION DES ÉTATS PAR LA DIFFUSION DES NORMES</p> <p>À lire : lectures préparatoires (98 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Barnett, Michael N., et Martha Finnemore. 1999. “The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations.” <i>International Organization</i> 53 (4): 699–732. • Finnemore, Martha, et Kathryn Sikkink. 1998. “International Norm Dynamics and Political Change.” <i>International Organization</i> 52 (4): 887–917. • Adler-Nissen, Rebecca. 2014. « Stigma Management in International Relations: Transgressive Identities, Norms, and Order in International Society. » <i>International Organization</i> 68 (1): 143–76. <p>Espace public et pertinence actuelle : Les États peuvent-ils penser au-delà de la realpolitik ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kratochwil, Friedrich, and John Gerard Ruggie. 1986. “International Organization: A State of the Art on an Art of the State.” <i>International Organization</i> 40 (4): 753–75. → précurseur • Wendt, Alexander. 1992. « Anarchy is what states make of it: the social construction of power politics. » <i>International Organization</i> 46 (2): 391–425. → un des textes fondateurs • Keck, Margaret, et Kathryn Sikkink. 1998. <i>Activist Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics</i>. Ithaca: Cornell University Press. → la société civile dans la promotion des normes • Katzenstein, Peter. dir. 1996. <i>The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics</i>. New York: Columbia University Press → constructivisme « identitaire » • Wendt, Alexander. 1999. <i>Social Theory of International Politics</i>. Cambridge: Cambridge University Press. → consolidation théorique du constructivisme classique • Finnemore, Martha, et Kathryn Sikkink. 2001. « Taking stock: the constructivist research program in international relations and comparative politics. » <i>Annual Review of Political Science</i> 4 (1): 391–416. → définition d’un programme de recherche comme exercice de consolidation théorique
---	---

THÉORIES CRITIQUES : POUVOIR ET INVISIBILITÉ

MARXISME : COMPRENDRE (POUR COMBATTRE) LE MONDE CAPITALISTE

À lire : lectures préparatoires (70 p.)

- Cox, Robert W. 1981. « Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory. » *Millennium: Journal of International Studies* 10 (2): 126–55.
- Gills, Barry K. 2013. « La théorie du système monde (TSM) : Analyse de l’histoire mondiale, de la mondialisation et de la crise mondiale. » *Actuel Marx* 53 (1): 28.
- Manzo, Kate. 2005. « Modern slavery, global capitalism & deproletarianisation in West Africa. » *Review of African Political Economy* 32 (106): 521–34.
- Sklair, Leslie. 2016. « The Transnational Capitalist Class, Social Movements, and Alternatives to Capitalist Globalization. » *International Critical Thought* 6 (3): 329–41.

6
Jeudi 12
octobre

Espace public et pertinence actuelle :

Exploitation et aveuglement : la légitimation d’un système inégalitaire (sans issue ?)

Pour en savoir plus : lectures complémentaires

- Wallerstein, Immanuel. 1974. « The Rise and Future Demise of the World Capitalist System: Concepts for Comparative Analysis. » *Comparative Studies in Society and History* 16 (4): 387–415. → précurseur de la théorie du système monde
- Gunder Frank, Andre. 1998. « The Development of Underdevelopment’ Dans *The Political Economy of Development and Underdevelopment*. Sous la direction de C.K. Wilber. 109-119. New York: Random House. → Théorie de la dépendance
- Cox, Robert W. 1983. « Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method. » *Millennium-Journal of International Studies* 12 (2): 162–75. → les organisations internationales comme instrument hégémonique
- Gill, Stephen. 1995. « Globalisation, Market Civilisation, and Disciplinary Neoliberalism. » *Millennium-Journal of International Studies* 24 (3): 399–423. → hégémonie de la mondialisation néolibérale

<p style="text-align: center;">7 Jeudi 19 octobre</p>	<p style="text-align: center;">FÉMINISME ET GENRE : À L'ASSAUT DE L'INTERNATIONAL PATRIARCAL</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du plan du travail final <p>À lire : lectures préparatoires (65 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enloe, Cynthia. 2014. « Gender Makes the World Go Round: Where Are the Women? » <i>Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Relations</i>. Second Edition. 1–36. Berkeley: University of California Press. • Horn, Denise M. 2013. « Locating Security in the Womb. » <i>International Feminist Journal of Politics</i> 15 (2): 195–212. • Weber, Cynthia. 2015. « Queer Intellectual Curiosity as International Relations Method: Developing Queer International Relations Theoretical and Methodological Frameworks. » <i>International Studies Quarterly</i> 60 (1): 11–23. <p>Espace public et pertinence actuelle : Le féminisme comme projet suprémaciste : Pourquoi craindre que l'homme disparaisse de l'espace public ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tickner, J Ann, et Jacqui True. 2018. "A Century of International Relations Feminism: From World War I Women's Peace Pragmatism to the Women, Peace and Security Agenda." <i>International Studies Quarterly</i> 62 (2): 221–33. → survol historique • Tickner, J. Ann. 1997. « You Just Don't Understand: Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists. » <i>International Studies Quarterly</i> 41 (4): 611–32. → défi d'acceptation du féminisme en RI • Steans, Jill. 2003. « Engaging from the Margins: Feminist Encounters with the 'Mainstream' of International Relations. » <i>The British Journal of Politics and International Relations</i> 5 (3): 428–54. → défi d'acceptation du féminisme en RI • Cohn, Carol. 1987. « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals. » <i>Signs</i> 12 (4): 687–718. → Féminisme discursif • Hansen, Lene. 2000. « The Little Mermaid's Silent Security Dilemma and the Absence of Gender in the Copenhagen School. » <i>Millennium-Journal of International Studies</i> 29 (2): 285–306. → sur l'invisibilité politique des femmes
---	---

<p style="text-align: center;">8 Jeudi 26 octobre</p>	<p>SEMAINE DE LECTURE</p>
<p style="text-align: center;">9 Jeudi 2 novembre</p>	<p style="text-align: center;">POSTSTRUCTURALISME : LE DISCOURS À TRAVERS LE TEXTE, LES IMAGES ET LES OBJETS</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise de la grille détaillée pour l'article scientifique <p>À lire : lectures préparatoires (65 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Epstein, Charlotte. 2013. « Constructivism or the eternal return of universals in International Relations. Why returning to language is vital to prolonging the owl's flight. » <i>European Journal of International Relations</i> 19 (3): 499–519. • Bleiker, Roland. 2018. « Mapping Visual Global Politics » Dans <i>Visual Global Politics</i>. Sous la direction de Roland Bleiker. 1–29. Londres: Routledge. • Walters, William. 2014. “Drone strikes, dingpolitik and beyond: Furthering the debate on materiality and security.” <i>Security Dialogue</i> 45 (2): 101–18. <p>Espace public et pertinence actuelle : Comment définissons-nous les frontières du possible ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Walker, R. B. J. (1993). <i>Inside/Outside: International Relations as Political Theory</i>. Cambridge University Press. → un classique • Campbell, David. 1998. <i>Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity</i>. Rev. Ed. Minneapolis: University of Minnesota Press. → une théorisation classique • Hansen, Lene. 2006. <i>Security as Practice: Discourse Analysis and the Bosnian War</i>. New York: Routledge. → méthodologie poststructuraliste • Caso, Federica, and Caitlin Hamilton, dir. 2015. <i>Popular Culture and World Politics</i>. E-International Relations. → survol de l'analyse de la culture populaire et de la politique mondiale • Hutchison, Emma, et Roland Bleiker. 2014. « Theorizing Emotions in World Politics. » <i>International Theory</i> 6 (3): 491–514. → les émotions en RI • Amicelle, Anthony, Claudia Aradau, et Julien Jeandesboz. 2015. « Questioning security devices: Performativity, resistance, politics. » <i>Security Dialogue</i> 46 (4): 293–306. → sur le matérialisme

<p>10 Jeudi 9 novembre</p>	<p style="text-align: center;">POSTCOLONIALISME : LA CONSTITUTION DES HIÉRARCHIES RACIALES MONDIALES</p> <p>À lire : lectures préparatoires (80 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitalis, Robert. 2000. « The Graceful and Generous Liberal Gesture: Making Racism Invisible in American International Relations. » <i>Millennium — Journal of International Studies</i> 29 (2): 331–56. • Sabaratnam, Meera. 2011. “IR in Dialogue ... but Can We Change the Subjects? A Typology of Decolonising Strategies for the Study of World Politics.” <i>Millennium — Journal of International Studies</i> 39 (3): 781–803. • Mbembe, Achille. 2006. « Nécropolitique. » <i>Raisons politiques</i> 1 (21): 29–60. <p>Espace public et pertinence actuelle : Une lutte inutile ? Pourquoi opposer des résistances décoloniales alors que les colonies n'existent plus ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saïd, Edward. 2003 [1978]. « La géographie imaginaire et ses représentations : orientaliser l'Oriental. » <i>L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident</i>. 66–89. Paris : Éditions du Seuil. → texte classique • Beier, J. Marshall. 2009. « Forgetting, Remembering, and Finding Indigenous Peoples in International Relations. » Dans <i>Indigenous Diplomacies</i>. Sous la direction de J. Marshall Beier. 11–28. New York: Palgrave Macmillan. → les enjeux de l'invisibilité et de l'étude des RI autochtones • Blaney, David L., et Arlene B. Tickner. 2017. « Worlding, Ontological Politics and the Possibility of a Decolonial IR. » <i>Millennium — Journal of International Studies</i> 45 (3): 293–311. → pour une discipline plurielle • Sajjad, Fatima Waqi. 2023. « A subaltern gaze on White ignorance, (in)security and the possibility of educating the White rescue plans. » <i>Security Dialogue</i> 54 (4): 337–55. → « l'Autre » comme acteur de savoir • Kapoor, Ilan. 2008. « Foreign Aid as G(r)ift. » <i>The Postcolonial Politics of Development</i>. 76–94. Londres et New York: Routledge. → Aide internationale comme pratique de domination • Browne, Simone. 2015. <i>Dark Matters: On the Surveillance of Blackness</i>. Durham, NC: Duke University Press. → la surveillance comme instrument de contrôle racial
---	---

<p style="text-align: center;">11 Jeudi 16 novembre</p>	<p style="text-align: center;">LES VISAGES DE LA SOCIOLOGIE POLITIQUE INTERNATIONALE : LES PRATIQUES ET LA POLITIQUE DU QUOTIDIEN</p> <p>À lire : lectures préparatoires (84 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouliot, Vincent. 2018. « La logique du praticable: une théorie de la pratique des communautés de sécurité. » <i>Études internationales</i> 48 (2): 153–90. • Sending, Ole Jacob, and Iver B Neumann. 2006. “Governance to governmentality: analyzing NGOs, states, and power.” <i>International Studies Quarterly</i> 50 (3): 651–72. • Amore, Louise, et Marieke de Goede. 2005. “Governance, risk and dataveillance in the war on terror.” <i>Crime, Law and Social Change</i> 43 (2–3): 149–73. <p>Espace public et pertinence actuelle : « If You See Something, Say Something. » Comment la politique internationale intègre-t-elle la vie quotidienne et professionnelle ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • McCourt, David M. 2016. « Practice Theory and Relationalism as the New Constructivism. » <i>International Studies Quarterly</i> 60 (3): 475–85. → le nouveau constructivisme • Lefranc, Sandrine. 2021. « Comment une chimère est devenue une politique internationale : l’arène de la “paix positive”. » <i>Critique internationale</i> N° 92 (3): 95–120. → sociologie des acteurs civils • Vauchez, Antoine. 2013. « Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique. » <i>Critique internationale</i> N° 59 (2): 9. → la circulation comme vecteur de pertinence sociologique • Bigo, Didier. 2005. « La mondialisation de l’(in)sécurité? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d’(in)sécurisation. » <i>Cultures & Conflits</i>, no. 58: 53–101. → réunifier Bourdieu et Foucault • Walters, William, et Anne-Marie D’Aoust. 2015. « Bringing Publics into Critical Security Studies: Notes for a Research Strategy. » <i>Millennium-Journal of International Studies</i> 44 (1): 45–68. → les publics et la circulation en études de sécurité
--	--

VIVRE ENSEMBLE MONDIAL

COSMOPOLITISME, ÉTHIQUE & HUMANITAIRE : VERS LA SOCIÉTÉ MONDIALE ?

À lire : lectures préparatoires (71 p.)

- Börzel, Tanja A., and Michael Zürn. 2021. “Contestations of the Liberal International Order: From Liberal Multilateralism to Postnational Liberalism.” *International Organization* 75 (2): 282–305.
- Linklater, Andrew. 2002. “Cosmopolitan Political Communities in International Relations.” *International Relations* 16 (1): 135–50.
- Pogge, Thomas. 2005. “World Poverty and Human Rights.” *Ethics & International Affairs* 19 (1): 1–7.
- Weiss, Thomas G. 2016. « Conceptual Building Blocks » *Humanitarian Intervention*. 3rd Edition. 25–48. Cambridge: Polity Press.

Espace public et pertinence actuelle :

Devons-nous intervenir pour sauver les victimes de violence, contrer les inégalités mondiales et le déclin démocratique ?

Pour en savoir plus : lectures complémentaires

- Walzer, Michael. 2000 [1977]. *Just and Unjust Wars: A Moral Argument with Historical Illustration*. New York: Basic Books. → Classique contemporain
- Walzer, Michael. 2016. « Just & Unjust Targeted Killing & Drone Warfare. » *Daedalus* 145 (4): 12–24. → la guerre juste dans le contexte des drones
- Crawford, Neta C. 2003. « Just War Theory and the U.S. Counterterror War. » *Perspectives on Politics* 1 (1): 5–25. → lecture critique de l’utilisation de la théorie de la guerre juste
- Singer, Peter. 2002. *One World: The Ethics of Globalization*. New Haven: Yale University Press → pour une responsabilisation individuelle
- Held, David. 2003. *Cosmopolitanism: A Defence*. Cambridge: Cambridge University Press. → pour une révision de la communauté politique dans le contexte de la mondialisation

**12
Jeudi 23
novembre**

<p style="text-align: center;">13 Jeudi 30 novembre</p>	<p style="text-align: center;">ENVIRONNEMENTALISME : LA NATURE EST-ELLE IRRÉMÉDIABLEMENT SÉPARÉE DU POLITIQUE ?</p> <p>À lire : lectures préparatoires (</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mitchell, Timothy. 2009. « Carbon democracy. » <i>Economy and Society</i> 38 (3): 399–432. • Paterson, Matthew, and Johannes Stripple. 2010. “My Space: governing individuals’ carbon emissions.” <i>Environment and Planning D: Society and Space</i> 28 (2): 341–62. • Chandler, David, Erika Cudworth, et Stephen Hobden. 2018. “Anthropocene, Capitalocene and Liberal Cosmopolitan IR: A Response to Burke et al. » s “Planet Politics.”” <i>Millennium — Journal of International Studies</i> 46 (2): 190–208. <p>Espace public et pertinence actuelle : Pourquoi refusons-nous d’agir malgré les preuves scientifiques et les catastrophes environnementales à répétition ?</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Burke, Anthony, Stefanie Fishel, Audra Mitchell, Simon Dalby, et Daniel J. Levine. 2016. “Planet Politics: A Manifesto from the End of IR.” <i>Millennium — Journal of International Studies</i> 44 (3): 499–523. → le texte auquel répondent Chandler, Cudworth et Hobden • Mitchell, Timothy. 2011. <i>Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil</i>. Londres: Verso. → l’argument de Mitchell développé dans un livre • Darier, Éric, dir. 1999. <i>Discourses of the Environment</i>. Oxford: Blackwell Publishers. → l’écologisme sous la lecture foucauldienne • Dalby, Simon. 2002. <i>Environmental Security</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press. → un pionnier de la question environnementale en RI • Marres, Noortje. 2023. « How to Turn Politics Around: Things, the Earth, Ecology. » <i>Science, Technology, & Human Values</i>. https://doi.org/10.1177/01622439231190884. → présentation de la politique écologique de Bruno Latour • Klein, Naomi. 2014. <i>This Changes Everything: Capitalism vs. the Climate</i>. Toronto: Knopf → un livre activiste
--	---

<p style="text-align: center;">14 Jeudi 7 décembre</p>	<p style="text-align: center;">MOUVEMENTS SOCIAUX, RÉSISTANCE ET AGENTIVITÉ : À LA CONQUÊTE DE LA DÉMOCRATIE</p> <p>À lire : lectures préparatoires (67 p.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarrow, Sidney. 2005. « Internationalism and Contention. » <i>The New Transnational Activism</i>. 15–35. Cambridge: Cambridge University Press. • Scott, James C. 1990. « The Infrapolitics of Subordinate Groups. » <i>Domination and the Arts of Resistance</i>. 183–201. New Haven: Yale University Press. • Death, Carl. 2010. “Counter-conducts: A Foucauldian Analytics of Protest.” <i>Social Movement Studies</i> 9 (3): 235–51. • Rancière, Jacques. 2000. « Du partage du sensible et des rapports qu’il établit entre politique et esthétique. » <i>Le partage du sensible. Esthétique et politique</i>. 12–25. Paris: La fabrique. <p>Espace public et pertinence actuelle : Le monde peut-il être sauvé ? Complicité et résistance face aux structures de pouvoir.</p> <p>Pour en savoir plus : lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amooore, Louise. 2005. <i>Global Resistance Reader</i>. Londres et New York: Routledge. • Barney, Darin, Gabriella Coleman, Christine Ross, Jonathan Sterne, and Tamar Tembeck, dir. 2016. <i>The Participatory Condition in the Digital Age</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press. → le paradoxe de la participation comme résistance et complicité • Boli, John, et George M. Thomas. 1997. « World Culture in the World Polity: A Century of International Non-Governmental Organization. » <i>American Sociological Review</i> 62 (2): 171–90. → les ONG ne sont pas une nouveauté • Smith, Jackie, Samantha Plummer, et Melanie M Hugues. 2017. « Transnational social movements and changing organizational fields in the late twentieth and early twenty-first centuries. » <i>Global Networks</i> 17 (1): 3–22. → analyse des mouvements sociaux • Raley, Rita. 2009. <i>Tactical Media</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press. → les performances esthétiques des nouveaux médias comme résistance
CONCLUSION	
<p style="text-align: center;">15 Jeudi 14 décembre</p>	<p style="text-align: center;">LES RI, PROJET SCIENTIFIQUE / PROJET POLITIQUE ?</p> <p>Évaluations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du travail final <p>Espace public et pertinence actuelle : La guerre en Ukraine force-t-elle le retour de la realpolitik ? Le poids de l’événement et la place du dialogue théorique sur l’international</p>

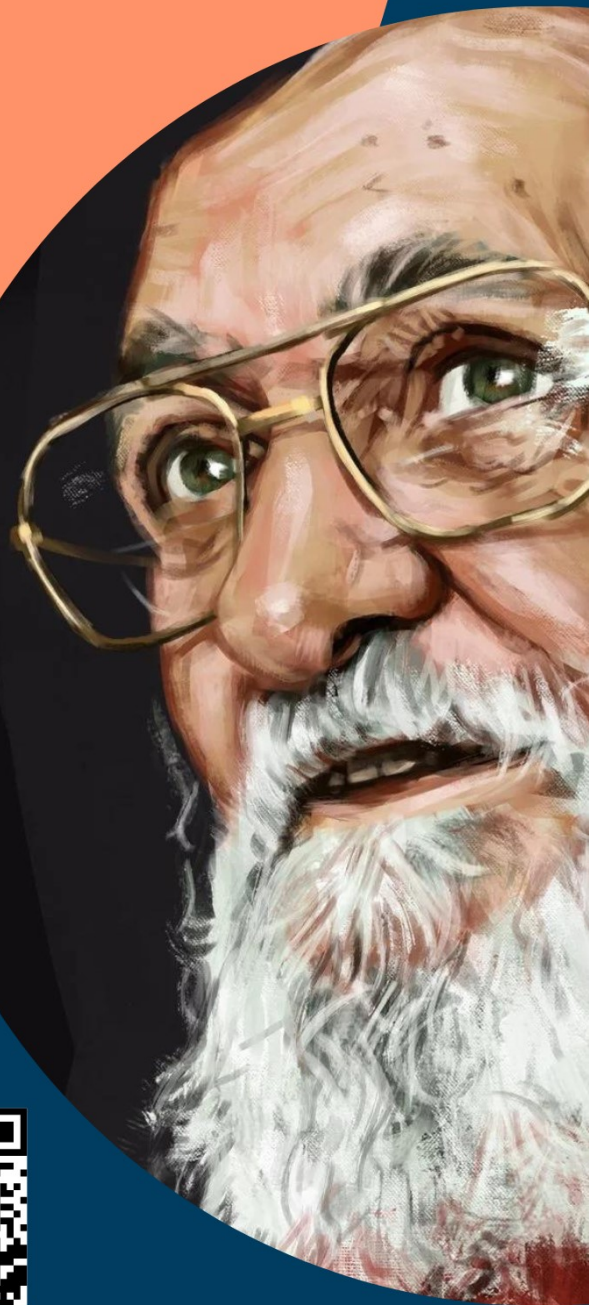
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*